



SMICTOM d'AMBOISE – Modification de la fréquence des collectes à partir du 6 novembre 2023



Le marché de collecte en porte à porte (Ordures Ménagères Résiduelles et emballages/papiers en mélange) a débuté le 1^{er} janvier 2022. Ce marché a été dénoncé par le prestataire actuel en avril dernier, obligeant le SMICTOM d'Amboise à relancer un nouveau marché sur l'ensemble du territoire.

Le nouveau marché, attribué à la société OURRY, démarrera le 6 novembre 2023 sans interruption de service.

Dans le contexte d'inflation, le marché actuel de collecte a augmenté de 16 %. Les coûts de traitement des ordures ménagères sont en hausse régulière en raison des augmentations de coûts actuels et d'une imposition de l'État (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

De plus, dans le cadre de l'extension des consignes de tri en bacs jaunes, les bacs à déchets ménagers sont présentés en moyenne toutes les 3 semaines. Les camions de collecte sont faiblement remplis tout en faisant les mêmes circuits toutes les semaines, parcourant de nombreux kilomètres.

L'ensemble de ces paramètres nous amène, pour limiter l'augmentation du coût du service, à revoir l'organisation de la collecte en porte à porte sur le territoire des communautés de communes du Val d'Amboise, d'Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher et du Castelrenaudais. Les élus du SMICTOM d'Amboise ont souhaité réduire la fréquence de la collecte en porte à porte.

A compter du 6 novembre 2023, vos bacs seront donc collectés le même jour tous les 15 jours, à l'exception des zones d'habitat dense (centres villes...) et des gros producteurs. Une cartographie et un calendrier de collecte seront diffusés avant la mise en place de ce nouveau rythme.

« Maîtrise des coûts et gain environnemental sont les objectifs de l'ensemble des élus du SMICTOM D'AMBOISE, conscient des coûts du service public de la gestion des déchets qui ne cessent d'augmenter et soucieux de ne pas impacter votre porte-monnaie ».

Vincent LOUAULT, Président du SMICTOM d'AMBOISE.